

Emetteur _____ Direction de la Communication et de l'Information

Date _____ 10 juillet 2020

Objet : _____ **Commission permanente**

Temps forts de la commission permanente du 10 juillet 2020

La commission permanente du Département du Loiret s'est tenue vendredi 10 juillet 2020, sous la présidence de Marc Gaudet. Composée de 28 élus loirétains, cette instance a étudié 30 rapports. Soutien à la jeunesse, valorisation des milieux aquatiques, aide aux communes à faible population et accompagnement des personnes âgées et handicapées étaient au cœur des débats.

Le Département s'engage en faveur de la jeunesse

Dans le cadre de son plan *Agir pour les jeunes*, le Loiret poursuit ses actions afin d'améliorer les conditions de réussite pour l'ensemble des jeunes et les accompagner dans leur apprentissage de la citoyenneté. Ainsi, la collectivité accorde une aide financière de plus de 60 000 € à des acteurs du territoire. Par exemple, l'association Cigales et Grillons se voit attribuer une subvention de 9 000 € pour son fonctionnement sur l'année 2020. L'ASELQO bénéficie quant à elle de 30 000 € pour la réalisation de *Pass'sport & santé* et *Pass'art & culture*, 2 dispositifs éducatif valorisant la prévention enfance santé grâce au sport, l'art et la culture.

Plus de 50 000 € en faveur de la valorisation des milieux aquatiques

Le Département du Loiret a accordé une aide financière de plus de 50 000 € à 6 structures agissant pour préserver la ressource en eau et en garantir la qualité. À titre d'exemple, l'Epage du Bassin du Loing bénéficie d'une aide financière de près de 3 000 € pour la réalisation de travaux d'entretien. Le Syndicat Intercommunal du Bassin du Loiret bénéficie quant à lui d'une subvention de près de 10 000 € pour la réalisation de travaux d'entretien de la ripisylve sur le Dhuy et ses affluents.

Le Loiret soutient les personnes âgées et handicapées

Chef de file en matière de solidarité, le Département du Loiret accorde une subvention totale de plus de 60 000 € à 2 structures agissant en faveur des personnes âgées et handicapées. Ainsi, l'association France Alzheimer Loiret bénéficie d'une aide financière de 57 000 € pour la mise en place de séjours de vacances et/ou de répit à destination des familles et leurs proches malades. L'association Le Renard et la Rose, qui agit pour l'inclusion et le bien-être des personnes handicapées, se voit attribuer une subvention de 2 500 € pour son fonctionnement sur l'année 2020.

Près de 80 000 € en faveur des communes à faible population

Dans le cadre de sa politique de Mobilisation en faveur des territoires, le Loiret accorde une subvention totale de près de 80 000 € à plusieurs communes de son territoire. À ce titre, par exemple, la commune d'Ouvrouer-les-Champs bénéficie d'une aide financière de près de 5 000 € pour la réalisation de travaux de mise en accessibilité PMR de la mairie et la bibliothèque. La commune de Batilly-en-Puisaye se voit attribuer une subvention de plus de 7 000 € pour la restauration de la toiture de la nef de l'église.

suite au verso

3 initiatives soutenues pour lutter contre la désertification médicale

Le Département du Loiret a lancé en novembre 2017 un appel à initiatives intitulé « Santé Innovations Loiret », permettant de lutter contre la désertification médicale et favoriser l'accès aux soins des Loirétains. Pour l'édition 2020, la collectivité soutient financièrement 3 projets, à hauteur de près de 30 000 €. À ce titre, par exemple, l'association Montargoise de la sclérose en plaque bénéficie d'une subvention de 3 500 € pour la création d'activités physiques adaptées aux personnes à mobilités réduites. L'association Profession Sport et Loisirs se voit attribuer un soutien financier de 8 000 € pour la mise en œuvre de bilans de forme et d'ateliers de remobilisation dans le cadre d'action sport santé sans ordonnance. Une seconde édition de l'appel à initiatives a été lancée pour l'année 2020.

Le Loiret soutient 5 projets en faveur de la solidarité territoriale

Dans le cadre de l'appel à projets 2020 « *Loiret Coopération* », la collectivité soutient financièrement 5 projets, à hauteur de 12 000 €. L'objectif est de financer des actions favorisant l'engagement citoyen et solidaire des associations de coopération internationale et de développement durable à caractère économique, sanitaire, social et éducatif. À ce titre, par exemple, l'association Brhama Kesa, bénéficie d'un soutien financier de 5 000 € pour un projet de Centre de formation professionnelle en agro-écologie au Cambodge, ayant pour objectif de donner une alternative à l'enseignement secondaire classique aux jeunes défavorisés, leur donner accès à une formation, etc. L'association Solidarité développement bénéficie quant à elle d'une aide financière de 2 000 € pour la création d'un jardin durable pour les femmes de Sadel, au Sénégal, afin de leur permettre de produire leurs fruits/légumes et accroître leur revenu.

La prochaine commission permanente se tiendra le vendredi 25 septembre 2020.

